

REVUE de PRESSE du 14 juillet au 20 août 2015

Cette revue de presse est destinée en priorité aux membres des associations Avenir Cambodge, Action Cambodge Fronton, et Fondation Gravelle auxquels sont associés tous les amis qui veulent se tenir informés sur le Cambodge auquel ils sont liés pour diverses raisons. Cette revue, essentiellement tirée du Cambodia Daily, se borne à donner des faits, sans porter de jugement, laissé à l'appréciation du lecteur.

DATES à RETENIR

- * 7-11 octobre : Roquebrune-Vaucluse. Mr Abbe : [sautamessugas @ gmail.com](mailto:sautamessugas@gmail.com)
- * 14 octobre (soirée) : rencontre 3 square de Fustenberg, 78 Le Chesnay
magali.petitmengin@sfr.fr
- * 17 octobre, 17 h, Missions Etrangères de Paris, 128 rue du Bac . 75007
Benoit.Fidelin@bayard-presse.com
- * 27 octobre : Annonay. Mr Bilocq gabriellebilocq@gmail.com
- * 29 novembre : Morgue-Aubonne (Suisse) : francois.paccaud@eerv.ch
- * 13-14 novembre : Conférence et loto Salle comunale Villiers/Marne :
milaet.facc@sfr.fr

POLITIQUE INTERIEURE

Le gouvernement prépare les élections de 2017-2018 en verrouillant toutes les possibilités d'expression : loi sur les ONG, loi sur le droit des syndicats, arrestations d'opposants.

* **Loi sur les ONG** : La loi est votée le 13 juillet, sans débat, par les 68 députés du PPC, les 55 membres de l'Opposition ont boycotté la séance ; le 24 juillet, elle est votée avec peu de débat par le Sénat, puis, le 12 août, approuvée par le Conseil Constitutionnel, et enfin ratifiée et promulguée par le roi, le 12 août.

- Les ONG (sauf les petites associations locales de moins de 10 membres) doivent être désormais enregistrées, faire un rapport moral et financier annuel. Le gouvernement peut refuser son accord à l'ouverture d'une ONG, ou peut la fermer sur de vagues critères. Le gouvernement a fait voter cette loi pour empêcher le blanchiment d'argent de terroristes, mais tous les observateurs s'accordent pour y voir un moyen de faire taire les voix s'opposant à la politique gouvernementale. Par le passé, dès qu'une ONG émettait une critique, même fondée, elle était taxée de travailler pour l'Opposition. Tant dans la capitale qu'en province, des manifestations plus ou moins nombreuses (entre 30 et 500 personnes) sont menées contre le vote de cette loi (CD du 23.07.15).

- L'ONU, les Etats-Unis, l'Union européenne ainsi que de nombreuses ONG locales et Internationales ont exprimé, sans succès, leur désaccord et demander une consultation préalable. Dans le cadre de cette loi, la mairie de Phnom Penh et le gouvernement menacent d'expulsion les étrangers qui participeraient à des manifestations. Selon la Licadho et ADHOC,

cette loi viole 6 articles de la Constitution : expression et participation populaire, indépendance du pouvoir judiciaire, rôle de la loi et droits humains (CD du 31.07.15).

* La justice n'hésite pas à interroger et à menacer les membres d'ONG qui défendent des paysans spoliés, les accusant de « *diffamation* » : le 13 juillet, Ny Charya de ADHOC est interrogé pour avoir défendu deux paysans injustement condamnés à deux ans de prison (CD du 14.07.15). Ce même Ny Charya est accusé par le Barreau d'avoir demandé l'accès au dossier d'une des personnes défendues par l'association ! Le président de ADHOC et Human Watch Right soutiennent fermement Ny Charya (CD du 31.07.15).

* **Loi sur les syndicats** : Le ministre du Travail prépare une loi sur les syndicats. Quelques modifications sont apportées au projet initial : seulement 10 employés pourront créer un syndicat au lieu des 20% des employés de l'usine ; mais 25 syndicalistes peuvent dissoudre un syndicat, alors qu'il faut la majorité pour le créer ; il faut 50% des employés d'une usine pour voter une grève, etc. Le 14 août, le ministre du Travail présente son projet de loi à 30 syndicats et organisations qui le jugent trop restrictif et trop favorable au patronat et au gouvernement (CD du 15.08.15).

POLITIQUE EXTERIEURE

* **Le gouvernement thaïlandais** accorde 9 mois supplémentaires aux 50.000 migrants cambodgiens qui n'ont pas renouvelé leur visa. Selon le ministre thaïlandais, il y aurait 170.000 travailleurs Cambodgiens dans le pays. D'autres sources avancent le chiffre de 1,200.000. soit 9 % de la population cambodgienne (CD du 14.07.15).

* On signale la mort d'un Cambodgien qui braconnait du bois de luxe, tué par les soldats thaïlandais. D'autres braconniers ont réussi à prendre la fuite.

* La Thaïlande demande au Cambodge de rapatrier ses 7 ressortissants qui purgent des peines au Cambodge, et au Cambodge de rapatrier ses 29 ressortissants en prison en Thaïlande pour braconnage de bois de luxe (CD du 12.08.15).

* Le 23 juillet des tracteurs thaïlandais labourent des centaines d'hectares de rizières qu'ils cultivaient autrefois. Des militaires thaïlandais les protègent. Les autorités cambodgiennes locales demandent aux paysans khmers de ne pas réagir, et de laisser négocier les deux gouvernements (CD du 24.07.15).

* 300 Cambodgiens, esclaves sur des bateaux thaïlandais, seraient emprisonnés dans l'île de Selango (**Malaisie**) (CD du 01.98.15).

* Le 15 juillet, 7.000 Cambodgiens sur 38.362 réussissent l'examen de langue pour se rendre en **Corée du Sud**. Ce pays offre 9.900 nouveaux postes pour l'année 2015 (CD du 16.07.15).

Démarcation des frontières avec le Vietnam

La campagne initiée par le PSNC pour la démarcation des frontières menace la stabilité du Royaume :

* Le 14 juillet, le ministre cambodgien de l'Intérieur donne des directives aux fonctionnaires en poste le long de la frontière vietnamienne de cesser de faire des arrangements informels avec leurs homologues vietnamiens. Le ministre reconnaît la difficulté des négociations qui demandent « *patience et combat* », « *Nous avons à résoudre de graves problèmes avec le Vietnam* », reconnaît-il. Il demande aux Cambodgiens vivant le long de la frontière de cesser de louer leurs terres aux Vietnamiens, de ne pas déplacer leurs maisons ni d'étendre leurs champs en coupant les forêts limitrophes, de fermer les lieux de passage informels, de

signaler tout incident aux autorités cambodgiennes. L'Assemblée nationale décide de créer un « *Comité des Frontières nationales* », et refuse la demande du PSNC de reporter le démarcage de la frontière après les élections de 2018 (CD du 15.07.15).

* Le 24 juillet, un député de l'Opposition est suspendu de 15 sessions parlementaires et son salaire amputé de 50% pendant 2 mois, pour avoir diffusé, le 14 juillet, un commentaire critique sur Facebook, concernant le refus du Président de l'Assemblée d'accepter la demande de reporter la délimitation des frontières à 2018. Pour le député, ce refus est une violation de ses droits de parlementaires (CD du 25.07.15).

* Alors qu'il a toujours refusé de rendre publiques les cartes qui ont servi à la démarcation des frontières avec le Vietnam, le 6 juillet, le Premier ministre Hun Sen demande à Ban Ki-moon, et le 15 juillet à François Hollande, à Barak Obama, à David Cameron de lui fournir des cartes ainsi que des experts pour confirmer que son gouvernement a correctement délimité cette frontière (CD du 15.07.15).

* Le 16 juillet, contrairement à son habitude, le Premier ministre avoue que certaines bornes frontalières ont été placées incorrectement à l'intérieur du Cambodge. Cette déclaration réjouit Sam Rainsy qui a toujours soutenu cela et qui a été condamné à 12 de prison pour avoir arraché des piquets temporaires. Le Premier ministre demande des rectifications. Selon lui, la démarcation des frontières serait achevée à 83%, la lenteur du processus de démarcation viendrait du refus du gouvernement d'accepter les conditions vietnamiennes. Dans le même temps, il affirme que les Constituants de 1993 ont commis une faute en fixant les cartes fixées entre 1953 et 1963 comme les seules valables. En 1980 le gouvernement a reçu 26 cartes, mais elles sont actuellement détériorées (CD du 17.07.15).

* Le 19 juillet trois députés de l'Opposition avec 2.500 jeunesans tentent de se rendre à la borne-frontière 203 où un député a été frappé par des citoyens vietnamiens le mois dernier. La police et des voyous armés de bâtons interdisent le passage du groupe, cependant 100 d'entre eux atteignent la borne 203, placée en plein champ et que les députés estiment se trouver à plus d'un km à l'intérieur du territoire cambodgien (CD du 20.07.15).

* Le 21 juillet, 11 membres du PSNC qui ont participé à la manifestation du 15 juillet 2014 sont condamnés pour « *insurrection* ». Ils voulaient obtenir la réouverture du « parc de la Liberté ». Les vidéos prises alors manifestent à l'évidence que des véhicules de la municipalité sont venus livrer des bâtons à la milice fasciste et que les manifestants n'ont fait que réagir, violemment certes, en frappant et blessant plusieurs membres de la milice, dont certains très sérieusement, mais en réponse non pré-méditée à des attaques répétées durant les jours précédents. Trois sont condamnés à 20 ans de prison, et 8 autres à 7 ans. Les avocats des accusés ont boycotté la séance du jugement ; on a entendu seulement 9 des 39 membres de la milice et lu les déclarations de 16 autres, presque toutes stéréotypées ; on n'a pas daigné regarder les vidéos ; le président a décidé du verdict en 10 minutes (CD du 21.07.15).

- Ce verdict tombe deux jours après la visite d'un député de l'Opposition et de 2.500 jeunes sur la frontière. Ce n'est pas un hasard. Sam Rainsy, en Europe demande donc au PSNC de cesser la campagne sur les frontières, mais 4 jours plus tard, il accuse le gouvernement d'accepter l'annexion partielle du Cambodge...

- Les différentes ONG de défense des Droits de l'Homme qualifient ce jugement d'« *absurbe* », de « *déni de justice* », remettant en cause l'accord du 22 juillet 2014 entre les deux partis et le lancement de « *la culture de dialogue* ». Elles y voient une interférence flagrante de l'exécutif dans le judiciaire. Sam Rainsy est en France, qu'il déclare être le meilleur endroit pour défendre ses partisans... Pour lui ces pays qu'il arrestations sont liées à la campagne de l'Opposition sur les frontières avec le Vietnam (CD du 23.07.15). Régulièrement, Hun Sen rappelle que les 7 députés de l'Opposition qui ont participé à « *l'insurrection* » du 15 juillet 2014 sont passibles d'arrestation.

- La milice fasciste de la mairie continue ses brutalités : le 6 août elle s'en prend à 30 anciens résidents de Boeung Kâk, frappe reporters et cameramen, tente de se saisir des images prises, etc (CD du 06.08.15).

* Le 23 juillet, le Premier ministre convoque 5.000 membres de la sécurité dans son quartier général et leur recommande leur devoir de maintenir la souveraineté nationale « *contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur* » (CD du 24.07.15).

* Suite à plusieurs lettres du ministre cambodgien des Affaires étrangères, le Vietnam arrête la construction d'une route trop proche (20m) de la frontière de la province de Kampot, comprise entre les bornes 312 et 313. Par contre il n'a pas comblé les mares creusées au Cambodge dans la province de Ratanakiri comme il s'y était engagé (CD du 29.07.15).

* Le 5 août, Ban Kim-Moon répond que l'ONU ne dispose pas de l'original des cartes établies par la France, mais lui en donne d'autres qui « *peuvent être utiles au gouvernement* ». Hun Sen crée donc un comité pour examiner et revoir ces cartes, présidé par Sok Touch, de l'Académie Royale d'Administration. Sam Rainsy a accepté de remettre ses propres cartes le 10 août : elles sont identiques à celles dessinées par la France entre 1933 et 1953. Il en manque cependant deux : si elles ne sont pas fournies au comité, celui-ci refusera toutes les autres cartes du PSNC.

- L'Opposition rejette par avance les conclusions de ce comité qui n'est pas indépendant, puisqu'il ne comprend que des membres du PPC, sans participation du PSNC, ni des ONG ni d'experts de l'ONU. Par contre, le gouvernement et le PPC acceptent d'avance les conclusions du comité (CD du 08.08.15).

* Le 13 août, Hun Sen ordonne l'arrestation de Hong Sok Hour, sénateur de l'Opposition, très actif dans la campagne du PSNC sur la démarcation des frontières. Il est coupable d'avoir diffusé sur Face book un faux traité qui aurait été passé en 1979 entre le Vietnam et Heng Samrin. Ce dernier aurait affirmé qu'il fallait supprimer les frontières entre les deux pays. « *C'est un acte de trahison qui ne peut être pardonné* », dit le Premier ministre. Il donne des ordres pour l'arrêter aux aéroports et aux sorties internationales du Cambodge et menace les ambassades qui lui donneraient l'asile. Hong Sok Hour, citoyen français, est effectivement arrêté le 15 août. (CD du 14.08.15). Le 17 août, Sam Rainsy rend visite au sénateur incarcéré. Il déclare que cette arrestation démontre la panique du gouvernement qui est déstabilisé, et qui doit montrer sa force, car il perd du terrain : « *Hun Sen n'est pas heureux, il est en colère et frustré par ces problèmes de frontières* », dit-il au sortir de la prison. Pour le gouvernement, ces propos sont de la provocation. Dès le lendemain, à la radio, Hun Sen traite Sam Rainsy de « *leader des voleurs* », « *Il utilise la culture de dialogue pour détruire le gouvernement* », et demande à Rainsy de venir reconnaître ses torts.

* Ieng Sary et les communistes cambodgiens disaient effectivement dans les années 60 qu'il fallait supprimer les frontières entre les trois pays d'Indochine.

* 3 Cambodgiens sont recherchés pour voir profané 11 tombes de Vietnamiens à Saang, le 6 juillet. Cette profanation est donc considérée comme « *un acte politique qui risque d'affecter l'amitié entre les deux peuples* ». Une vidéo placée sur Facebook demande « *de chasser tous les Vietnamiens du pays* » (CD du 14.07.15). Les Cambodgiens de France diffusent des communiqués incendiaires et des cartes complètement farfelues sur l'invasion du Vietnam au Cambodge.

* On signale souvent des accrochages entre gros bateaux de pêche vietnamiens dans les eaux au large de Kampot avec de petits bateaux de pêche cambodgiens. Le 26 juillet, un pêcheur cambodgien est tué. Souvent les autorités cambodgiennes nient les incursions vietnamiennes, ou prennent partie pour les Vietnamiens. Depuis 2006, 5 bateaux cambodgiens ont été coulés par des pêcheurs vietnamiens. Les pêcheurs vietnamiens pêchent avec des filets de 500 m tendus entre deux gros bateaux, ce qui est légal au Vietnam mais interdit au Cambodge (CD du 29.07.15).

CHAMBRES EXTRAORDINAIRES pour juger les ex-chefs Khmers Rouges

* Le juge d'instruction Mark Harmon se plaint de ce que le Vietnam et la Thaïlande, contactés en novembre 2013, puis en 2014 et 2015, refusent d'ouvrir leurs archives aux enquêteurs des cas 003 et 004 (CD du 21.07.15). Le procès continue par l'audition de témoins, plus ou moins crédibles, qui précisent les mauvais traitements sur le barrage de Trapéang Tmâr, bien connus.

ECONOMIE

* Le revenu des jeux a augmenté de 20% durant les 6 premiers mois de l'année. 12 millions de dollars sont ainsi entrés dans les caisses de l'Etat. Le nombre de casinos est passé de 57 à 67 (CD du 16.07.15).

* Le prix moyen des noix de cajou a augmenté de 50% durant les premiers mois de 2015. Cela est dû en partie à la flambée des prix du caoutchouc durant les années 2010 (retombés depuis) qui a poussé certains gros producteurs de plusieurs pays (Vietnam, Inde, Indonésie) à couper les anacardiens pour les remplacer par des hévéas (CD du 24.07.15).

* Devant le refus de ADB (Banque Asiatique de Développement) et de l'Australie de financer une nouvelle fois la reconstruction de la voie de chemin fer reliant Battambang à Poïpet (63km sur 386), pour cause de malversation, le gouvernement décide de financer les travaux lui-même. Ces travaux seront terminés en 2016 (CD du 27.07.15).

* Le gouvernement a besoin d'environ 2,401 milliards de dollars pour commencer 331 projets d'investissement, comme des routes et des écoles, durant les années 2015-2018. 3,169 millions ont déjà été trouvés pour permettre l'achèvement de 169 projets en cours. Il attend des aides sous forme de prêts, de dons du Japon, de la Chine, de l'Europe et de l'ADB (CD du 27.07.15).

* Le 27 juillet, la Fédération Cambodgienne du Riz passe un accord avec le ministre du Commerce portant sur 450.000 dollars afin d'augmenter l'exportation du riz en constituant des stocks. Le projet irréaliste d'exporter 1 million de tonnes de riz en 2015 est abandonné pour un objectif plus réaliste de 600.000tn. Cet objectif risque de n'être pas atteint, à cause des mauvaises conditions de pluviométrie et du prix trop bas à l'achat qui a découragé les paysans de repiquer le riz. La sécheresse a affecté 150.000 hectares et le manque de main d'oeuvre partie en ville ou à l'étranger sont d'autres facteurs de diminution de la production (CD du 28.07.15).

* Le secteur de la microfinance a crû de 47 % durant les six derniers mois ; il y a 39 institutions et 6 ONG de microfinance. Avec des taux de 2,2 à 2,5% par mois on assiste à du vol organisé des pauvres (CD du 30.07.15).

* Durant les six premiers mois de l'année, le gouvernement a collecté 3,5 millions de revenus de l'industrie d'extraction, soit environ 92% du total des recettes de l'an passé (CD du 05.08.15).

* La Chine a déjà construit 1.576 km de routes au Cambodge, et est en train d'en construire encore 854km pour un coût de 1,64 milliards de dollars (CD du 07.08.15).

SOCIETE

Mouvements sociaux

* Le 7 juillet, environ 200 ouvriers manifestent devant leur usine Six Plus, qui appartient à un Chinois. Ils demandent la ré-embauche de 7 employés licenciés le 4 juillet pour avoir tenté de créer un syndicat. Malgré des tentatives de la police, une délégation parvient à se rendre à l'Assemblée nationale (CD du 15.07.15).

* Plus de 200 employés d'une usine malaysienne qui fabrique des vêtements pour la firme Puma, manifestent pendant 11 jours en protestation contre la décision de transformer leur contrat de 5 ans en contrat d'un an. Les employés refusent d'obtempérer à l'injonction de la cour municipale de justice de Phnom Penh de reprendre le travail dans les 48 heures (CD du 21.07.15).

* Le 27 juillet, une cinquantaine de chauffeurs de tuk-tuk s'en prennent à 40 chauffeurs de l'entreprise de bus Capitol en grève pour demander la ré-embauche de 5 de leurs collègues licenciés. Ce serait la société Capitol elle-même qui aurait loué les chauffeurs de tuk-tuk (CD du 28.07.15). Le conflit de Capitol est résolu le 29 juillet par le Conseil d'Arbitrage : les 40 chauffeurs reprennent le travail, mais la direction refuse de ré-embaucher 7 licenciés. On veut faire signer aux grévistes un nouveau contrat d'embauche, ce qu'ils refusent (CD du 30. 07. 15).

* Chéa Mony, secrétaire général du syndicat FTU (Free Trade Union, ex SIORC), et frère de Chéa Vichéa, assassiné le 29 janvier 2003, présente sa démission, pour prendre un travail dans la vente de terrain aux étrangers. Le règlement interne du FTU ne permet pas de remplir plus deux mandats de 3 ans (CD du 21.07.15).

Conflits fonciers

Le nombre des conflits fonciers a diminué durant les six premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014, grâce au gel d'octroi de nouvelles concessions. ADHOC a cependant reçu 66 plaintes concernant 8.669 hectares de terres, qui ont affecté 3.564 familles. Ces plaintes sont adressées contre des Okhnas, conseillers ou personnes haut-placées dans l'Administration ou dans l'armée. Ces conflits ne sont pas résolus par manque de volonté politique. La FIDH de Grande Bretagne estime que 60.000 nouvelles personnes ont été victimes de conflits fonciers de janvier 2014 à mars 2015.

* Le 13 juillet, les représentants de 77 familles portent des pétitions à l'Assemblée nationale et au ministère de l'Intérieur pour s'opposer à un ordre d'éviction de leurs terres en date du 2 juillet. Ces familles y sont installées depuis 1996, mais leurs terres ont été données en concession à UBE Development en 2012. La société leur propose 300 \$ par hectare (CD du 14.07.15).

* Le 16 juillet, 70 familles de Ratanakiri acceptent 100 hectares de terres, ce qui met fin à 4 ans de conflit avec la société Daun Penh Agrico, qui a reçu 9.000 hectares en concession en 2011. 156 familles refusent, et en demandent 300. Ils accusent le chef de village d'avoir menacé les 70 autres familles d'arrestation (CD du 17.07.15)

* Le 20 juillet, environ 250 paysans, représentant plus de 700 familles de Sihanoukville et de Svay Rieng protestent devant l'Assemblée nationale et présentent des pétitions aux députés. A Svay Rieng, une société indienne de production de sucre aurait abusivement pris le terrain de 660 familles, en 2011. A Sihanoukville, ce serait une société cambodgienne qui aurait dépossédé abusivement 100 familles depuis 1998 (CD du 21.07.15).

* Le 27 juillet, environ 80 villageois de Kok Kong tentent d'arraisonner des barges de transport de sable qu'ils accusent de polluer l'eau, de faire disparaître les lieux de reproduction des poissons. Le gouverneur défend les sociétés de dragage. Le 4 août, la police interdit le rassemblement de 50 villageois invités à un forum sur la question par l'ONG Mother Nature. Le 17 août, trois militants de Mother Nature sont incarcérés (CD du 05.08.15).

* **Une bonne nouvelle** : la grand mère Nget Khun, de 76 ans, emprisonnée plusieurs fois pour avoir manifesté contre les expulsions de Boeun Kâk, vient de recevoir une parcelle de terrain. Il y aurait plus de 7 familles, selon les autorités, et 38 selon les manifestants, qui attendent encore de recevoir un lot de terre (CD du 29.07.15).

Déforestation.

* La déforestation du parc de Virachey, dans la province de Ratanakiri et l'exportation du bois précieux vers le Vietnam continue de plus belle, sous la direction des magnats cambodgiens Try Phéap et An Mady. Au début 2015, un rapport de Global Witness révèle un vaste réseau monté par Try Phéap d'exportation de bois précieux en Chine (CD du 23.07.15).

* Le 21 juillet, 118.178 petites pièces de bois précieux sont saisies dans la province de Siemréap, totalisant 19 m³, soit 23 tonnes (CD du 23.07.15).

* Selon un rapport de Forest Trend rédigé avec des données recueillies pas satellite, le Cambodge est le pays où la déforestation est la plus rapide au monde. Les émissions de gaz à effet de serre sont 10 fois plus élevées dans les concessions qu'en dehors de ces concessions (CD du 30.07.15).

* Le 2 août, à Kéo Seima, les fonctionnaires de la police économique de la province de Ratanakiri arrêtent 4 camions chargés de 56 grumes de bois précieux en partance pour le Vietnam, ainsi que leurs chauffeurs. Un peu plus tard un groupe de 7 militaires armés déchargent le bois et s'en vont avec les camions ainsi qu'avec leurs chauffeurs. On apprendra que ces militaires travaillent pour la plantation vietnamienne Binh Phuoc², pratique encouragée par le commandant en chef de l'armée CD du 03.08.15).

* Le 2 août, après une longue course-poursuite par la police, une voiture percute une moto et doit s'arrêter : on y découvre 147 pièces de bois de rose destinées à être exportées au Vietnam (CD du 04.08.15). Le 3 août, la police de Stoeung Treng arrête 2 vans remplis de bois précieux convoyés vers le Vietnam (CD du 05.08.15). Le 8 août, un camion transportant 20m³ de bois illégalement abattu se renverse près de Snoul et prend feu, le chauffeur prend la fuite (CD du 10.08.15). Le 9 août la police de Takéo qui poursuivait un camion chargé de 10m³ de bois de luxe qui se dirigeait vers le Vietnam, est agressée par 4 autres véhicules venus protéger le camion.

Santé

* De nombreuses saisies de drogues ont eu lieu durant le dernier mois, qui impliquent parfois des membres du ministère de l'Intérieur (CD du 14.07.15)

Education

* Le ministre de l'Education nationale interdit toute activité politique dans les écoles, la seule activité politique permise est celle menée au sein des organisations de jeunesse dirigées par

Hun Manith, fils de Hun Sen, et des associations de la Croix rouge, dirigées par Mme Bun Ranny, épouse de Hun Sen, bien entendu (CD du 12.08.15).

Justice

* Le 3 août, suite à la plainte déposée par les victimes pour que leur cas soit pris en compte comme celui de la célèbre Sasa, Hun Sen enjoint la police d'arrêter Chun Bunrith, ex-gouverneur de Bavet qui a blessé à coup de pistolet 3 ouvrières, lors d'une manifestation, en 2012. Il a été condamné à 18 mois de prison pour « *violence involontaire* ». La police affirme que son nom est sur la liste rouge d'Interpool... Comme par hasard, le 8 août il se livre à la police à Phnom Penh, après deux ans de disparition. Il se serait caché au Vietnam et venait de temps en temps à la frontière, trop peu de temps pour que la police puisse l'arrêter... Cette arrestation (heureuse pour une fois) donne la preuve évidente de l'empire de Hun Sen sur la police et la Justice lors dans des cas mettant en cause les puissants (CD du 10.08.15).

* Le 10 août, 55 nouveaux juges prêtent serment au palais royal. Ils jurent sur leur vie de ne pas être corrompus, (Aïe !Aïe !) de respecter la Constitution et les autres lois (CD du 11.08.15).

* Le 15 août, l'ancien directeur de la cour provinciale de Kandal est arrêté pour corruption. Il a donné à son fils une voiture saisie en 2010 à un trafiquant de drogue, d'une valeur de 67.000 \$. Le 17 février, Hun Sen l'avait publiquement accusé d'avoir reçu plusieurs millions de dollars pour permettre la fuite du général Thong Sarath, commanditaire des assassins d'un homme d'affaires chinois. Cependant, pour d'autres affaires, comme celles du détournement de plus de 350.000 \$ par l'Autorité chargée de la lutte contre le Sida, on continue à fermer les yeux.

Divers

* Le gouverneur de Sihanoukville est muté à Phnom Penh, officiellement comme s'il s'agissait d'une rotation normale. En réalité c'est qu'il n'a pas réussi à maintenir l'ordre notamment entre les Russes. Sihanoukville est une ville phare du Royaume. Le général Yun Min le remplace (CD du 01.08.15).

* Les journaux relatent presque journalièrement des cas de viols souvent pratiqués sur de tous jeunes enfants. ADHOC en a recensé 131 cas en six mois (80 l'an dernier) donc une augmentation de 64%, dûe à l'influence « *incontrôlée des cultures étrangères* ». 100 concernent des mineurs, dont 63 de jeunes filles âgées entre 10 et 18 ans, 32 cas sont des filles âgées entre 5 et 10 ans, 5 de moins de 5 ans. 15 d'entre ces viols concernent des handicapées, six violées en groupes, 3 ont été tuées (CD du 06.08.15).

* Le 11 août, Duong Chorvin, fils d'un Okhna de la Police, est condamné à 4 mois de prison ferme et à 8 mois de prison avec sursis, pour avoir donné une gifle à Try Duluch, fils de Try Phéap, le 13 avril (CD du 12.08.15).

* Le 13 août, un car de pèlerins qui rentraient des temples de Taman et Ta Krabei, visiblement par défaillance mécanique, se renverse dans un virage de la descente de Choam Samnam (tombe de Pol Pot). On dénombre 16 morts et 23 blessés. D'autres blessés succomberont à leurs blessures (CD du 14.08.15).

* Il y aurait plus de 200 Montagnards réfugiés du Vietnam à Phnom Penh en attente d'enregistrement (CD du 14.08.15).

